

COMITÉ DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE
74^e session
Point 3 de l'ordre du jour

TC 74/3/Add.1
1^{er} mai 2024
Original: ANGLAIS
Diffusion au public avant la session

PLANIFICATION ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS CONCERNANT LA COOPÉRATION TECHNIQUE : RAPPORT ANNUEL POUR 2023

Aperçu de l'utilisation des ressources financières

Note du Secrétariat

RÉSUMÉ

<i>Résumé analytique:</i>	Le présent document donne un aperçu de l'utilisation des ressources financières pour le Programme intégré de coopération technique et les projets thématiques à long terme en 2023, comme indiqué à l'annexe 2 du rapport annuel pour 2023.
<i>Orientations stratégiques, le cas échéant:</i>	1 et 8
<i>Résultats:</i>	1.1, 1.6, 1.8, 1.9, 1.10, 8.3, 8.4, 8.5 et 8.7
<i>Mesures à prendre:</i>	Paragraphe 4
<i>Documents de référence:</i>	TC 74/3 et TC 74/4(c)

1 Le document TC 74/3 (Secrétariat) contenait l'annexe 1 du rapport annuel pour 2023 qui présentait les résultats de l'exécution des activités de coopération technique qui ont été menées dans le cadre du Programme intégré de coopération technique (PICT), ainsi que des renseignements sur la mise en œuvre des projets thématiques à long terme en 2023.

2 Ce document informait également le Comité que l'annexe 2 du rapport annuel, relative à l'aperçu de l'utilisation des ressources financières, dépendait de la réception des comptes audités de 2023 et serait soumise sous la cote TC 74/3/Add.1 une fois que les données auditées seraient disponibles.

3 En conséquence, l'annexe 2 sur l'aperçu de l'utilisation des ressources financières est présenté dans le cadre du présent document et fournit un examen et une analyse détaillés des données financières enregistrées pour les activités de coopération technique de l'OMI exécutées en 2023.

Mesures que le Comité est invité à prendre

4 Le Comité est invité à examiner l'annexe 2 du rapport annuel pour 2023 et à prendre les mesures qu'il jugera appropriées.

ANNEXE

ANNEXE 2

**PLANIFICATION ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS
CONCERNANT LA COOPÉRATION TECHNIQUE**

Rapport annuel pour 2023

Aperçu de l'utilisation des ressources financières

PLANIFICATION ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS CONCERNANT LA COOPÉRATION TECHNIQUE

Rapport annuel pour 2023

Aperçu de l'utilisation des ressources financières affectées au PICT et aux projets thématiques à long terme

TABLE DES MATIÈRES

Paragraphe(s)

Tableaux

APERÇU DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

Introduction

Tendances générales relatives à l'exécution des activités de coopération technique

Tableau 1 - Budget et dépenses au titre du PICT en 2023 (en dollars) - comparaison par rapport aux années précédentes

Graphique 1 - Données comparatives sur les dépenses 2019-2023

Graphique 2 - Tendances des dépenses 2013-2023

Graphique 3 - Taux d'exécution annuel des activités financées depuis 2013

PROFIL DES DÉCAISSEMENTS

Sources de financement

Tableau 2 - Profil des donateurs (dépenses pour 2023)

Fonds de la coopération technique

Graphique 4 - Décaissements annuels du Fonds TC (2019-2023)

Graphique 5 - Décaissements annuels du Fonds en pourcentage des dépenses totales 2019-2023

Autres donateurs

Graphique 6 - Donateurs dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars - Comparaison avec 2022

Graphique 7 - Autres donateurs (dépenses comprises entre 100 000 et 400 000 dollars) en 2023

DÉCAISSEMENTS PAR RÉGION

Tableau 3 - Répartition des dépenses par région en 2023 – comparaison avec 2022 (PICT et projets thématiques à long terme)

Graphique 8 - Répartition des dépenses régionales et mondiales en 2023 (PICT et projets thématiques à long terme)

Graphique 9 - Dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par région (en dollars)

DÉCAISSEMENTS PAR DOMAINE

Tableau 4 - Répartition des dépenses par domaine en 2023 – comparaison avec 2022

Graphique 10 - Répartition des dépenses affectées aux activités principales du PICT et aux projets thématiques à long terme par domaine en 2023

Tableaux

Tableau 1 -	Budget et dépenses aux titre du PICT en 2023 (en dollars) - comparaison par rapport aux années précédentes	8
Tableau 2 -	Profil des donateurs (dépenses pour 2023)	14
Tableau 3 -	Répartition des dépenses par région en 2023 – comparaison avec 2022 (PICT et projets thématiques à long terme)	21
Tableau 4 -	Répartition des dépenses par domaine en 2023 – comparaison avec 2022	27

Graphiques

Graphique 1 -	Données comparatives sur les dépenses 2019-2023	8
Graphique 2 -	Tendances des dépenses 2013-2023	9
Graphique 3 -	Taux d'exécution annuel des activités financées depuis 2013	11
Graphique 4 -	Décaissements annuels du Fonds TC (2019-2023)	15
Graphique 5 -	Décaissements annuels du Fonds en pourcentage des dépenses totales 2019-2023	15
Graphique 6 -	Donateurs dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars - Comparaison avec 2022	16
Graphique 7 -	Autres donateurs (dépenses comprises entre 200 000 et 400 000 dollars) en 2023	17
Graphique 8 -	Répartition des dépenses régionales et mondiales en 2023 (PICT et projets thématiques à long terme)	22
Graphique 9 -	Dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par région (en dollars)	23
Graphique 10 -	Répartition des dépenses affectées aux activités principales du PICT et aux projets thématiques à long terme par domaine en 2023	27

APERÇU DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

Introduction

1 L'aperçu de l'utilisation des ressources financières donne une vue d'ensemble des données financières correspondant aux activités de coopération techniques exécutées par l'OMI en 2023. Les données sont ventilées par région, par domaine et par source de financement, ce qui permet d'avoir des comparateurs de référence pour définir les tendances relatives à l'exécution du Programme intégré de coopération technique (PICT) et des projets thématiques à long terme. Cela permet également de procéder à une analyse détaillée des données et de présenter les résultats obtenus de différents points de vue, aussi bien pour l'année considérée que pour une période plus longue.

2 L'appendice de l'annexe complète les renseignements fournis au titre de la situation financière avec des données financières sur les programmes/activités exécutés en 2023.

3 L'OMI a adopté les Normes comptables internationales du secteur public (Normes IPSAS) et, par là même, des comparateurs de référence qui permettent de suivre les dépenses d'une manière précise et transparente. Les Normes IPSAS permettent aussi de garantir que les chiffres représentent bien les dépenses correspondant aux activités de coopération technique qui ont effectivement été exécutées dans les délais impartis et les résultats, y compris les ajustements éventuels requis, sont illustrés dans le présent rapport pour 2023. Par ailleurs, le temps qui s'écoule entre l'exécution des activités et la réception des imputations au moyen du compte de compensation services du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) signifie qu'un certain pourcentage des fonds engagés en 2023 apparaîtra dans le budget et les dépenses finales pour 2024.

4 Conformément aux procédures opérationnelles de la coopération technique, bien que des ressources soient mises à disposition dans différentes devises, selon la source donatrice, tous les montants relatifs au budget et aux dépenses qui figurent dans le présent rapport sont exprimés en dollars des États-Unis.

5 Il est à noter que les résultats de l'exécution du PICT qui sont exposés dans la présente annexe complètent les rapports financiers soumis au Conseil à sa cent trente-deuxième session¹ et peuvent comporter des écarts découlant de corrections apportées après l'élaboration des documents du Conseil.

Tendances générales relatives à l'exécution des activités de coopération technique

6 En 2023, quelque 19,9 millions de dollars ont été dépensés sur un budget total de 29,6 millions de dollars alloué à la coopération technique, comprenant à la fois des ressources provenant du Fonds TC et des contributions des donateurs, ce qui correspond à un taux d'exécution de 68 %². Les dépenses de 19,9 millions de dollars sont supérieures aux 17,7 millions de dollars dépensés en 2022, avec un taux d'exécution également supérieur aux 57 % atteints en 2022. Il convient de noter qu'une partie des fonds programmés dans le cadre du budget susmentionné de 29,6 millions de dollars concerne des projets qui sont mis en œuvre sur une base pluriannuelle.

¹ C 1329/5(b) - Rapports financiers.

² Le présent document rend compte de toutes les dépenses de l'OMI liées aux activités de coopération technique, y compris les activités principales du PICT et les projets thématiques à long terme extrabudgétaires.

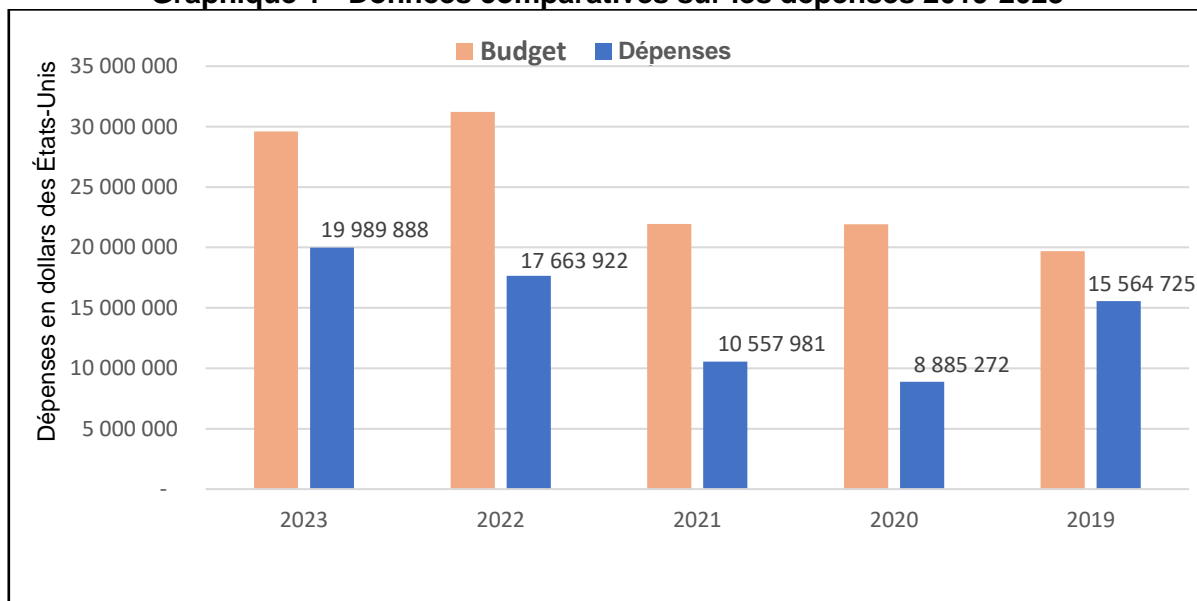
7 Il convient de noter également que certaines activités commencées en 2023 n'étaient pas achevées à la fin de l'année. Par conséquent, les dépenses liées à ces activités ne sont pas comptabilisées dans la dépense finale pour 2023. Cela représente environ 1,2 million de dollars et ce montant sera pris en compte dans le rapport annuel pour 2024.

8 Le tableau 1 présente le budget et les dépenses en 2023, comparés aux chiffres des quatre années précédentes. Le graphique 1 illustre les dépenses sur la période de cinq ans allant de 2019 à 2023.

Tableau 1 - Budget et dépenses au titre du PICT en 2023 (en dollars) - comparaison par rapport aux années précédentes

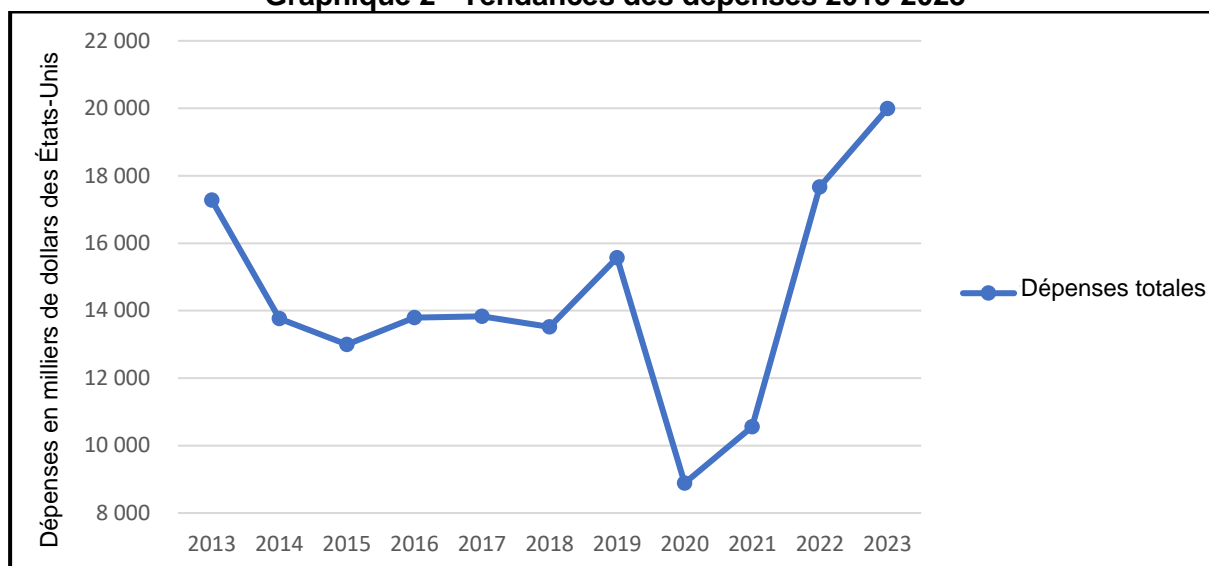
Année	Budget	Dépenses	Taux d'exécution
2023	29 604 716	19 989 888	68 %
2022	31 211 269	17 663 922	57 %
2021	21 940 615	10 557 981	48 %
2020	21 909 725	8 885 272	41 %
2019	19 687 217	15 564 725	79 %

Graphique 1 - Données comparatives sur les dépenses 2019-2023



9 Le graphique 2 illustre le volume annuel des dépenses engagées depuis 2013, soit au cours des dix dernières années. Ces dépenses sont passées de 17 millions de dollars en 2013 à un maximum de 19,9 millions de dollars en 2023, pour ensuite revenir, au cours des six années suivantes, à des montants plus réguliers compris entre 13 et 15 millions de dollars. En raison de la pandémie de COVID-19, les années 2020 et 2021 constituent des exceptions et représentent les dépenses les plus faibles depuis dix ans, soit quelque 8 millions et 10 millions de dollars, respectivement.

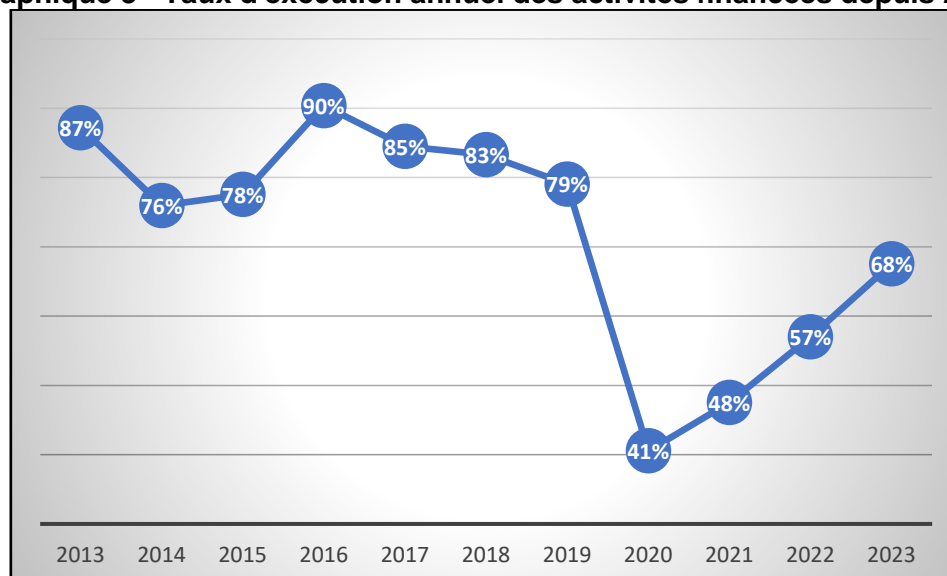
Graphique 2 - Tendances des dépenses 2013-2023



10 Sous un angle différent, le graphique 3 illustre le taux d'exécution annuel des activités financées depuis 2013. Le taux d'exécution total enregistré par rapport aux fonds programmés pour 2023 était de 68 %, ce qui montre une augmentation constante après les faibles taux d'exécution enregistrés en 2020 et 2021, en raison de la pandémie de COVID-19. Bien que ce taux soit inférieur à celui des années antérieures à la pandémie de COVID-19, il convient de noter que, ces dernières années, il y a eu une augmentation des ressources programmées, en particulier des ressources allouées aux projets thématiques à long terme, qui fonctionnent selon une structure pluriannuelle. Compte tenu de ces éléments, le taux d'exécution du Fonds de la coopération technique est de 80 %, comme indiqué au paragraphe 15 ci-dessous.

11 Il convient de noter également qu'un certain nombre d'activités n'entraînent aucune dépense, telles que les activités virtuelles, ou que des économies financières sont réalisées grâce à l'utilisation de mémorandums d'accord pour la fourniture de services en nature.

Graphique 3 - Taux d'exécution annuel des activités financées depuis 2013



PROFIL DES DÉCAISSEMENTS

Sources de financement

12 Le tableau 2 illustre les dépenses des fonds provenant de 26 pays et organisations donateurs en 2023. Il s'agit d'une légère diminution par rapport aux 27 sources de financement enregistrées l'année précédente, en raison de l'achèvement de la phase I du projet Réseau mondial de MTCC (GMN) financé par l'Union européenne en mars 2022.

13 Aux fins de l'établissement du rapport, les sources de financement qui ont été regroupées et les fonds multi-donateurs sont classés comme donateurs uniques sans énumérer la source individuelle des contributions, par exemple le Fonds TC, le Fonds international d'affectation spéciale pour la sûreté maritime (Fonds IMST), le Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre et le Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti. Il comprend également la contribution au Fonds des donateurs pour la coopération technique (TCDFC), qui a été établie à la fin de 2022 pour enregistrer les contributions des donateurs reçues directement dans le Fonds de la coopération technique. Le document TC 74/4(c) (Secrétariat), relatif aux contributions financières en faveur de la coopération technique, contient des renseignements sur la totalité des contributions versées par les donateurs en 2023.

14 Les dépenses les plus élevées ont été attribuées au Fonds de la coopération technique, avec 7,9 millions de dollars, soit 40 % des dépenses totales, suivi par la Norvège, qui a dépensé 2,5 millions de dollars pour les projets OMI-Norvège GreenVoyage2050, GloLitter, TEST Biofouling et d'autres projets de coopération technique. Vient ensuite l'ONU DC, avec 10 % des dépenses totales pour les projets liés à la sûreté maritime³. Le PNUE a représenté 7 % des dépenses totales, ce qui inclut le financement du REMPEC par le PNUE/PAM ainsi que le financement du Forum sur l'innovation; le PNUD-FEM représentait 7 % des projets de partenariat GloFouling et GloNoise.

Tableau 2 - Profil des donateurs (dépenses pour 2023)⁴

N°	Source de financement	Dépenses 2023	Pourcentage des dépenses totales correspondant aux contributions des donateurs
1	Fonds TC	7 955 556	40 %
2	Norvège	2 554 387	13 %
3	ONU DC	1 935 111	10 %
4	PNUE	1 436 394	7 %
5	PNUD/FEM	1 416 266	7 %
6	République de Corée	620 021	3 %
7	Arabie saoudite	617 207	3 %

³ Les projets liés à la sûreté maritime en question (Sûreté portuaire et sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien et Programme régional pour la sûreté maritime dans la zone de la mer Rouge) sont financés par l'Union européenne. Toutefois, le financement est mis à la disposition de l'OMI par l'ONU DC.

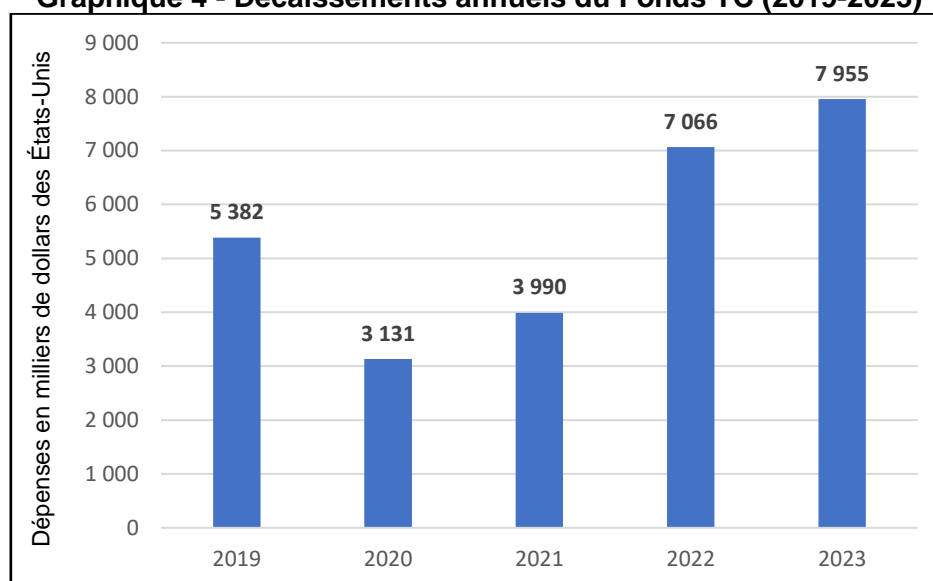
⁴ Aux fins de l'établissement du budget et des dépenses du PICT, le Fonds TC est classé parmi les "donateurs", tout comme les autres fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'OMI.

N°	Source de financement	Dépenses 2023	Pourcentage des dépenses totales correspondant aux contributions des donateurs
8	Fonds d'affectation spéciale "Voyage Together" (République de Corée)	571 556	3 %
9	Fonds IMST	481 526	2 %
10	TCDFC	416 449	2 %
11	Chine	342 633	2 %
12	Cours types	295 797	1 %
13	Fonds d'affectation spéciale WCA MARSEC	246 088	1 %
14	Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti	203 690	1 %
15	Allemagne	156 035	1 %
16	Royaume-Uni	115 171	1 %
17	Alliance mondiale du secteur (GIA)	102 932	1 %
18	Norad	100 913	1 %
19	Canada	91 806	Moins de 1 % des dépenses totales
20	Fonds d'affectation spéciale SAR	90 136	
21	Australie	68 461	
22	Malaisie	58 069	
23	Italie	37 259	
24	Fonds d'affectation spéciale LC/LP	36 188	
25	Belgique	32 657	
26	Fonds ITF	7 580	
	TOTAL en dollars	19 989 888	

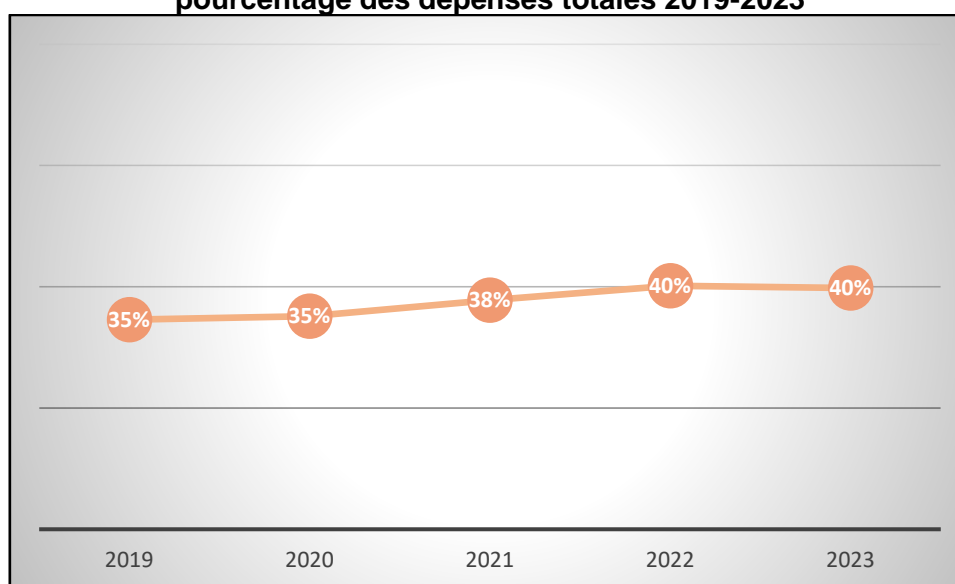
Fonds de la coopération technique

15 Le graphique 4 présente les dépenses du Fonds de la coopération technique sur cinq ans, montrant une augmentation progressive du niveau de dépenses le plus bas en 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, jusqu'au niveau le plus élevé de 7,9 millions de dollars en 2023. Le graphique 5 illustre les dépenses du Fonds TC exprimées en pourcentage des dépenses totales entre 2019 et 2023. Comme indiqué ci-dessus, le pourcentage de 40 % pour 2023 est égal à celui de 2022, mais il est en augmentation par rapport aux années précédentes. D'un autre point de vue, 7,9 millions de dollars du Fonds de la coopération technique ont été dépensés par rapport au budget de 9,8 millions de dollars du Fonds en 2023, ce qui représente un taux d'exécution de 80 %.

Graphique 4 - Décaissements annuels du Fonds TC (2019-2023)



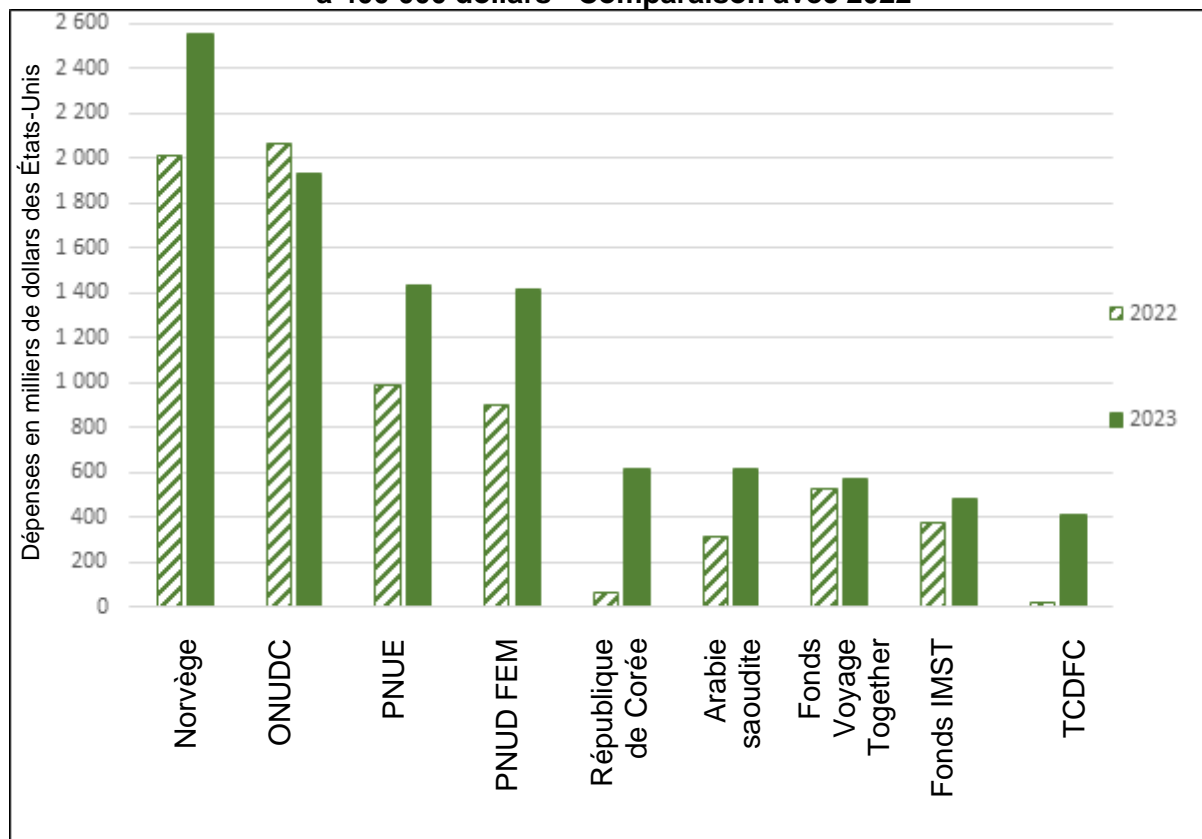
Graphique 5 - Décaissements annuels du Fonds en pourcentage des dépenses totales 2019-2023



Autres donateurs

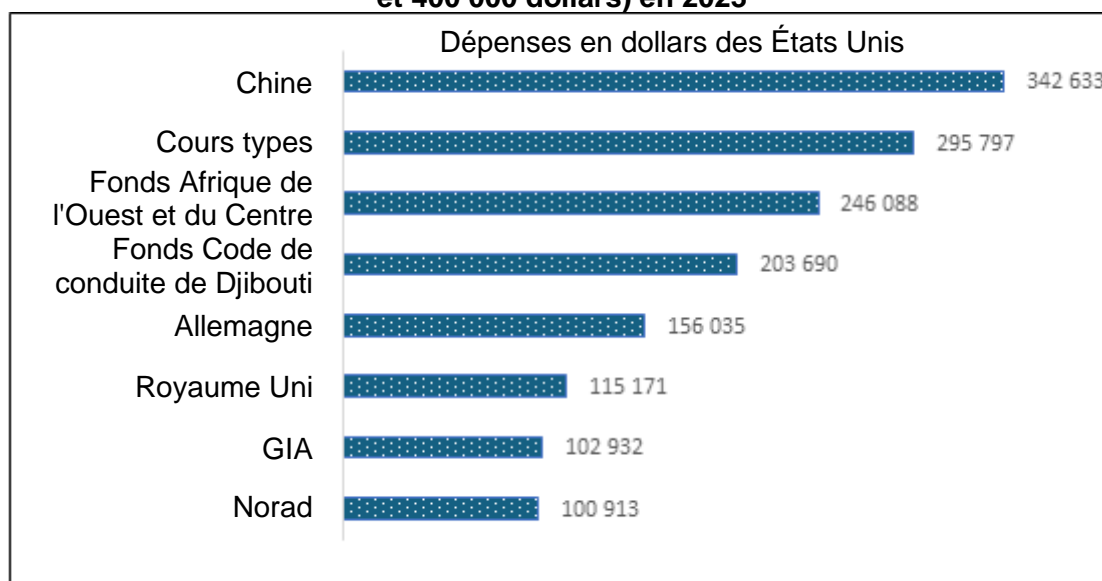
16 Le graphique 6 illustre les neuf donateurs (à l'exclusion du Fonds TC) dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars en 2023, en comparaison avec les montants dépensés par ces donateurs l'année précédente. Tous les fonds affichent une augmentation des dépenses par rapport à 2022, à l'exception d'une légère diminution pour l'ONUDC. Certains donateurs, comme la Norvège, le PNUE, le PNUD-FEM, la République de Corée et l'Arabie saoudite, affichent une augmentation significative, principalement due à l'augmentation du nombre de projets tels que GloNoise, GloFouling, RegLitter et IMO CARES. Suite à sa mise en place à la fin de l'année 2022, la nouvelle TCDFC apparaît également dans le tableau comme une source de dépenses élevées, car il s'agit d'un fonds collectif de contributions multiples.

Graphique 6 - Donateurs dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars - Comparaison avec 2022



17 Le graphique 7 illustre les dépenses comprises entre 200 000 et 400 000 dollars pour d'autres donateurs, à savoir la Chine, le Fonds d'affectation spéciale pour les cours types, le Fonds d'affectation spéciale pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre et le Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la GIA et le Norad.

Graphique 7 - Autres donateurs (dépenses comprises entre 100 000 et 400 000 dollars) en 2023



18 On trouvera à l'appendice du présent document de plus amples renseignements sur les donateurs et l'appui qu'ils ont accordé aux différents programmes du PICT et aux projets thématiques à long terme, de même que sur les budgets correspondants et les dépenses enregistrées pour chaque programme/projet en 2023.

DÉCAISSEMENTS PAR RÉGION

19 Les activités de coopération technique de l'OMI comprennent deux éléments essentiels. Le PICT propose des programmes régionaux et mondiaux sur une base annuelle. En outre, des projets thématiques à long terme, dont la plupart portent sur des questions environnementales, sont mis en œuvre sur une base pluriannuelle. Les dépenses ont été analysées en combinant les activités du PICT et les projets thématiques à long terme par région, ainsi que séparément.

20 Le tableau 3 présente la répartition des dépenses par région et dans le monde en 2023. Les chiffres de 2022 sont indiqués à titre de comparaison uniquement. Par souci de précision, l'analyse des dépenses régionales ne s'appuie pas seulement sur les activités des programmes régionaux, mais aussi, dans toute la mesure du possible, sur les données ventilées des programmes mondiaux où l'exécution des activités peut être rattachée à une région donnée.

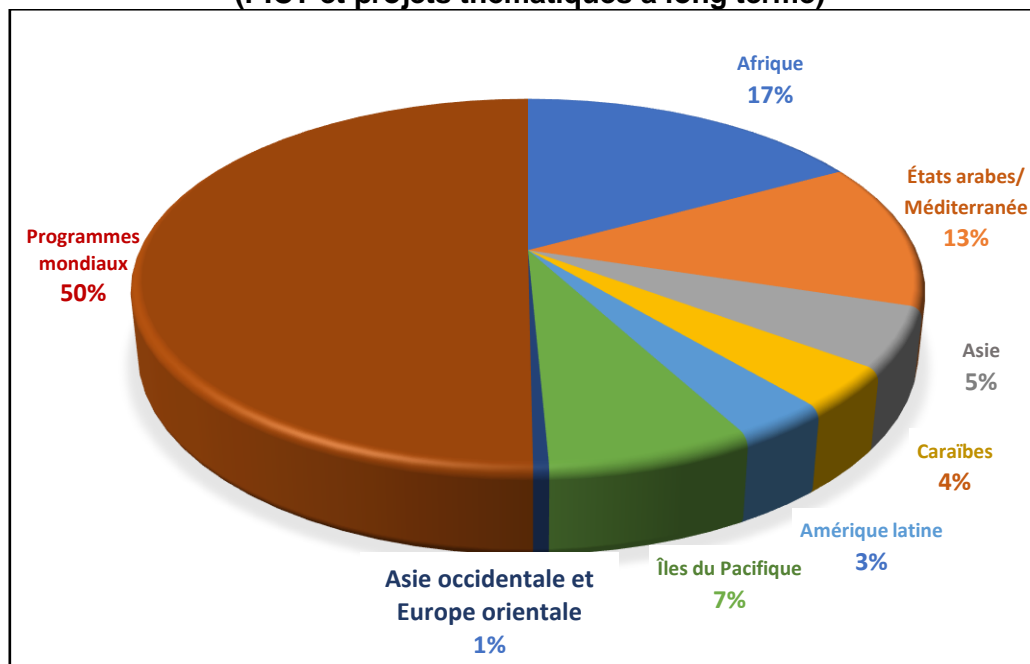
21 En revanche, les activités qui ont des retombées dans plusieurs régions restent dans la catégorie des programmes mondiaux. Cette catégorie englobe un éventail varié de thématiques maritimes dans le monde et comprend, entre autres, l'octroi de bourses, les ateliers inter-régionaux et plusieurs des projets thématiques à long terme. De ce fait, les résultats présentés dans le tableau 3 ont été identifiés par la région bénéficiaire des activités respectives et, par conséquent, ne sont pas liés aux programmes régionaux et mondiaux résumés dans l'appendice.

**Tableau 3 - Répartition des dépenses par région en 2023 – comparaison avec 2022
(PICT et projets thématiques à long terme)**

Région	2023	2022
Afrique	3 409 286	3 712 713
États arabes et Méditerranée	2 559 557	2 248 806
Asie	1 061 661	1 508 611
(les) Caraïbes	734 309	634 890
Amérique latine	649 003	573 524
Pacifique	1 437 427	484 382
Asie occidentale et Europe orientale	109 324	23 238
Monde	10 029 320	8 477 758
Total en dollars	19 989 888	17 663 922

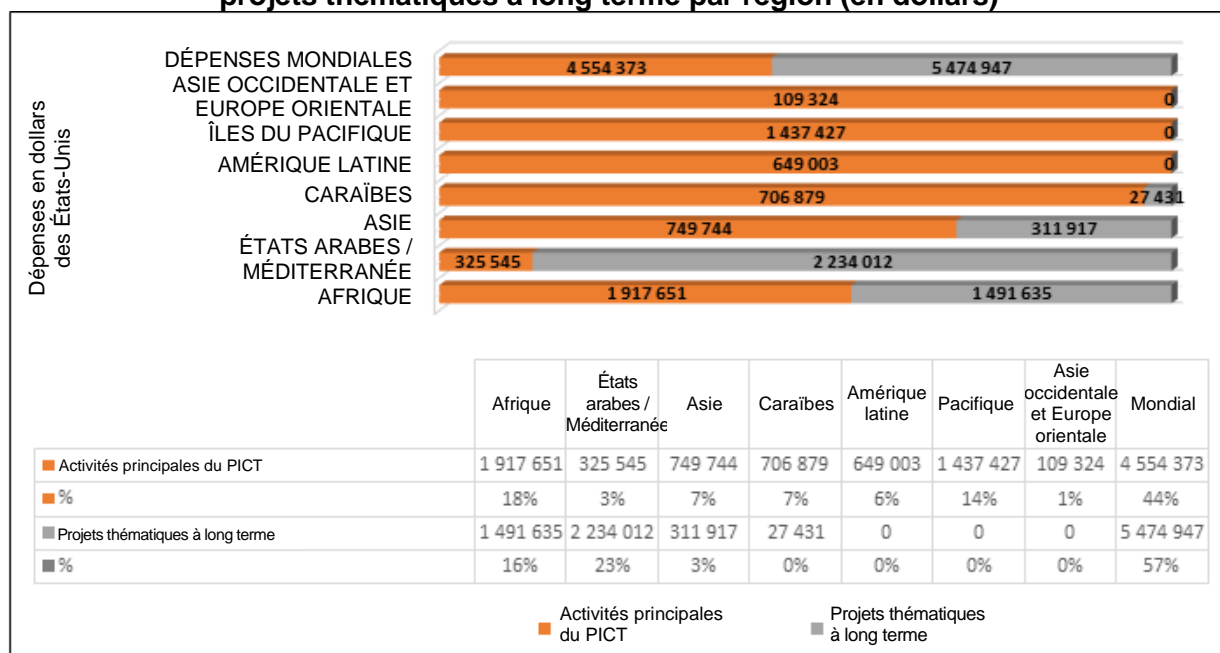
22 Le graphique 8 illustre la répartition, en pourcentage, des dépenses régionales et mondiales en 2023. La région Afrique a représenté quelque 17 % des dépenses totales; les États arabes et Méditerranée 13 %; les îles du Pacifique 7 %; l'Asie 5 %; les Caraïbes 4 %; l'Amérique latine 3 %; et l'Asie occidentale et l'Europe de l'Est 1 % des dépenses totales. Les activités restantes étaient celles de la catégorie des programmes mondiaux, à laquelle correspondaient 50 % des dépenses totales.

**Graphique 8 - Répartition des dépenses régionales et mondiales en 2023
(PICT et projets thématiques à long terme)**



23 Le graphique 9 ci-après montre le montant des dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par région. Il peut être utile de considérer les dépenses affectées aux activités du PICT indépendamment de celles qui sont affectées aux projets thématiques à long terme, car le budget des projets thématiques à long terme est bien plus important et comprend souvent un volet consacré aux effectifs. À titre d'exemple, en 2023, dans la région Afrique, le programme Sûreté portuaire et sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien a représenté 31 % des dépenses, tandis que dans la région des États arabes et de la Méditerranée, le programme régional pour la sûreté maritime dans la zone de la mer Rouge a représenté 35 % des dépenses. Dans la région de l'Asie, les projets SENSREC (phases II et III) et MEPSEAS ont représenté respectivement 10 % et 20 % des dépenses. Dans la catégorie des programmes mondiaux, le projet de Partenariats GloFouling a représenté 14 % des dépenses globales et les projets GreenVoyage2050 et GloLitter Partnerships ont représenté chacun 9 % des dépenses globales.

Graphique 9 - Dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par région (en dollars)



DÉCAISSEMENTS PAR DOMAINE

24 Le tableau 4 ci-dessous présente la répartition des dépenses par domaine en 2023, par comparaison avec 2022, tandis que le graphique 10 montre les dépenses affectées aux activités principales du PICT et aux projets thématiques à long terme par domaine en 2023.

25 Au cours de 2023, les dépenses relatives à la protection du milieu marin ont représenté 43 %, 15 % pour les activités relatives à la sûreté maritime et 10 % pour la sécurité maritime. La formation maritime, y compris l'octroi de bourses, a représenté 13 % des dépenses totales, tandis que la facilitation du trafic maritime a représenté 3 %. La législation maritime et l'audit des États Membres ont représenté chacun 1 %. Le secteur maritime dans son ensemble, qui comprend des activités relatives aux politiques de transport maritime, à l'intégration des femmes dans le secteur maritime, à l'application des instruments de l'OMI et aux réunions des responsables des administrations maritimes, a représenté 14 % de l'ensemble des dépenses en 2023.

26 S'agissant du domaine de la protection du milieu marin, il est à noter que plus des trois quarts des dépenses comprenaient les dépenses consacrées aux 12 grands projets pluriannuels en cours ou achevés en 2023, ainsi que les dépenses annuelles consacrées au programme REMPEC. Toutes les activités ont été financées par des sources extérieures, telles que la GIA, le Norad, l'Arabie saoudite, la Norvège, la République de Corée, le PNUD-FEM, le PNUE et le fonds d'affectation spéciale Voyage Together, et nombre d'entre eux comprenaient des éléments de dépenses de personnel. Ensemble, ces projets représentaient 80 % de toutes les dépenses engagées en 2023 au titre de la protection du milieu marin, c'est à dire environ 6,8 millions de dollars, ce qui constituait une augmentation par rapport aux 5,6 millions de dollars qui avaient été enregistrés pour les projets environnementaux à long terme en 2022.

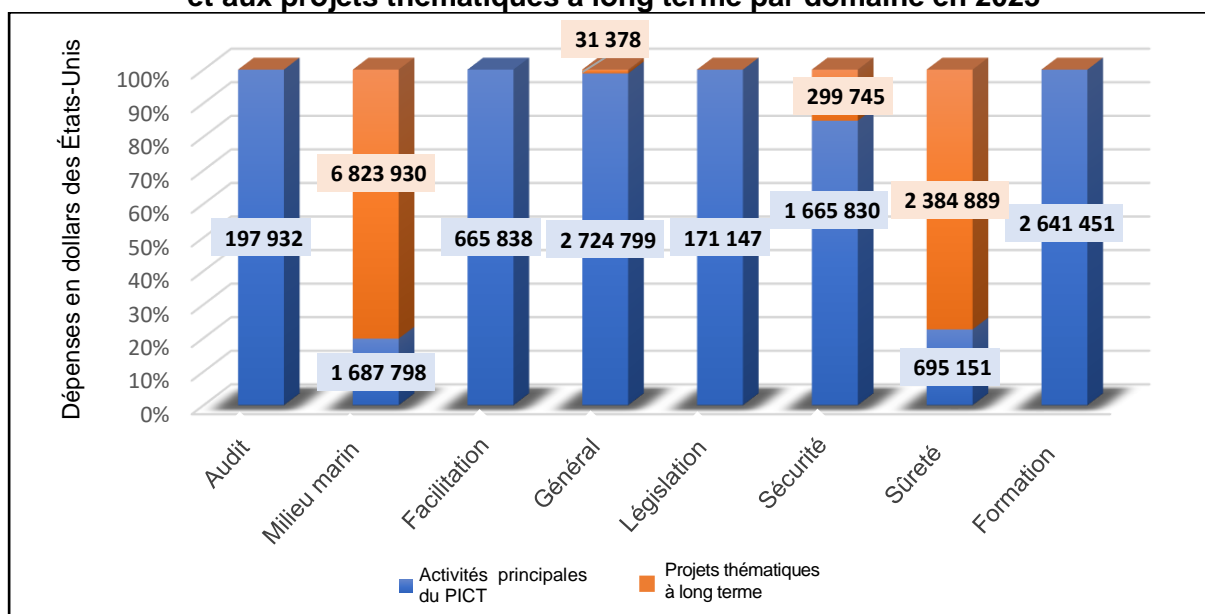
27 En ce qui concerne la sûreté maritime, il est à noter que plus des trois quarts des dépenses peuvent être attribuées à quatre projets pluriannuels en cours. Toutes les activités ont été financées par des sources extérieures, telles que le Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti, l'ONUUDC et le Fonds d'affectation spéciale pour la sûreté

maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ensemble, ces projets représentaient 77 % de toutes les dépenses liées engagées en 2023 au titre de la sûreté maritime, soit quelque 2,3 millions de dollars.

Tableau 4 - Répartition des dépenses par domaine en 2023 – comparaison avec 2022

Domaines	2023	%	2022	%
Audit	197 932	1 %	152 312	1 %
Milieu marin	8 511 728	43 %	6 993 987	40 %
Facilitation du trafic maritime international	665 838	3 %	224 420	1 %
Général	2 756 177	14 %	2 348 180	13 %
Législation	171 147	1 %	144 778	1 %
Sécurité	1 965 575	10 %	1 568 458	9 %
Sûreté	3 080 040	15 %	3 393 980	19 %
Formation	2 641 451	13 %	2 837 807	16 %
Total en dollars	19 989 888	100 %	17 663 922	100 %

Graphique 10 - Répartition des dépenses affectées aux activités principales du PICT et aux projets thématiques à long terme par domaine en 2023



Appendice
Programmes régionaux et mondiaux du PICT,
autres programmes et projets thématiques à long terme en 2023 (en dollars des États-Unis)

Intitulé du programme	Budget	Dépenses	Taux d'exécution	Donateur(s)
<u>PROGRAMMES RÉGIONAUX</u>				
Afrique				
Appui au développement maritime, Afrique (anglophone)	1 385 624	1 134 201	82 %	Fonds TC, Chine, Fonds d'affectation spéciale SAR
Appui au développement maritime, Afrique (francophone)	670 214	516 197	77 %	Fonds TC, Chine et République de Corée
États arabes et Méditerranée				
Appui au développement maritime, États arabes et Méditerranée	414 295	207 892	50 %	Fonds TC, TCDFC*
REMPEC	1 340 757	1 340 757	100 %	PNUE
Asie et îles du Pacifique				
Appui au développement maritime, Asie	677 063	566 165	84 %	Fonds TC, Chine et République de Corée
Appui au développement maritime, îles du Pacifique	1 145 124	885 491	77 %	Fonds TC, Chine, Australie, TCDFC
Renforcement des capacités de l'Administration de la sécurité maritime des Îles Salomon (SIMA)	32 657	32 657	100 %	Belgique
Appui à l'établissement du nouveau bureau de présence régionale de l'OMI dans les îles du Pacifique	188 330	107 759	57 %	TCDFC
Asie occidentale et Europe orientale				
Appui au développement maritime, Asie occidentale et Europe orientale	131 251	109 324	83 %	Fonds TC
Amérique latine et Caraïbes				
Appui au développement maritime, Amérique latine	681 234	517 848	76 %	Fonds TC, République de Corée
Appui au développement maritime, Caraïbes	557 519	525 878	94 %	Fonds TC
<u>PROGRAMMES MONDIAUX</u>				
Services consultatifs techniques	26 896	26 866	100 %	Fonds TC
Appui aux PEID et aux PMA pour leurs besoins spécifiques en matière de transport maritime	271 418	233 982	86 %	Fonds TC, TCDFC
Programme sur les femmes du secteur maritime	958 966	809 353	84 %	Fonds TC, Australie, Allemagne, Malaisie, TCDFC
Renforcement des capacités et formation	3 421 806	2 665 304	78 %	Fonds TC, Allemagne, Chine, Italie, République de Corée, TCDFC
Réductions des émissions dans l'atmosphère provenant des navires et dans les ports et mise en œuvre efficace de l'Annexe VI de MARPOL et de la Stratégie initiale de l'OMI	431 267	294 682	68 %	Fonds TC
Renforcement de la sûreté maritime	920 207	707 751	77 %	Fonds TC, Fonds IMST, Royaume-Uni
Programme d'audit des États Membres de l'OMI	283 725	197 932	70 %	Fonds TC, TCDFC
Développement maritime	999 874	877 882	88 %	Fonds TC, Canada, Fonds ITF, Fonds d'affectation spéciale LC/LP, République de Corée, TCDFC
Promotion du Protocole de Londres	50 000	32 780	66 %	Fonds d'affectation spéciale LC/LP

*Le TCDFC comprend les contributions de donateurs d'États Membres et de différentes sources. Les contributions détaillées par donateur sont présentées dans le document TC 74/4 sur les contributions financières à la coopération technique.

Appendice
Programmes régionaux et mondiaux du PICT,
autres programmes et projets thématiques à long terme en 2021 (en dollars des États-Unis)

PROJETS THÉMATIQUES À LONG TERME				
GloFouling	2 510 353	1 455 800	58 %	GIA, Arabie saoudite, PNUD
Phase II et III du projet SENSREC	256 139	211 003	82 %	Norvège
GreenVoyage2050	6 180 792	1 000 473	16 %	Norvège, GIA
GloLitter	883 198	881 191	100 %	Arabie saoudite, Australie, Norvège
MEPSEAS	101 772	100 913	99 %	Norad
GHG-SMART	571 556	571 556	100 %	Fonds d'affectation spéciale Voyage Together (République de Corée)
TEST Biofouling	551 471	531 424	96 %	Norvège
Forum de l'innovation	167 252	95 637	57 %	PNUE (Norvège)
IMO CARES	911 775	559 747	61 %	Arabie saoudite
GloNoise	23 760	23 760	100 %	PNUD-FEM
Carib-SMART	32 177	27 431	85 %	Norvège
RegLitter	51 669	51 669	100 %	République de Corée
SMART-C (Women et Traffic)	7 894	7 894	100 %	République de Corée
Sûreté portuaire et sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien	1 072 168	1 041 857	97 %	ONUSD (Union européenne)
Programme régional pour la sûreté maritime dans la zone de la mer Rouge	900 853	893 254	99 %	ONUSD (Union européenne)
Appui à la mise en œuvre du Code de conduite de Djibouti	220 497	203 690	92 %	Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti
Programme de sûreté maritime pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	246 088	246 088	100 %	Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale
Autres programmes				
Cours types de l'OMI	327 074	295 797	90 %	Fonds d'affectation spéciale pour l'élaboration de cours types de l'OMI

*Le TCDFC comprend les contributions de donateurs d'États Membres et de différentes sources. Les contributions détaillées par donateur sont présentées dans le document TC 74/4 sur les contributions financières à la coopération technique.